

Arlette Perrin

La Tour-du-Pin

Quelques aspects de la ville et de la châtellenie à la fin du Moyen Âge

En 1172 le chapitre de Saint-Maurice-de-Vienne reconnaît le patronage du couvent de Saint-Theudère sur plus de quatre-vingts églises et quelques chapelles que ledit couvent « avoit dez long-temps tenu et possédé, dans le diocèse de Vienne » dont « l'Église de La Tour, du Bourg et du Chasteau¹ ». C'est la première mention attestée de La Tour-du-Pin², domaine bicéphale formé par le château sis sur le plateau de la paroisse de Saint-Clair³ et par le bourg de La Tour qui se développe en contrebas à l'ouest. Berceau de la troisième lignée des dauphins de Viennois, La Tour-du-Pin est un centre de châtellenie – le mandement est mentionné en 1176-8⁴ – et le chef-lieu de la baronnie de La Tour⁵; en 1305, la Terre de La Tour, terme qui désigne les possessions des seigneurs de La Tour en deçà et au-delà du Rhône⁶, est incorporée au domaine delphinal puis constituée plus tard en bailliage⁷.

1. G. Vellein, *Notice sur Saint-Theudère*, Grenoble, Imprimerie Saint-Bruno, 1930, p. 26-9.
2. Relevons qu'en 1162 est mentionné Boson, archiprêtre de La Tour (*Cartulaire de Bonnevaux*, 45-5, n° 92).
3. La première mention de Saint-Clair en 1240 est en lien avec la famille de Virieu qui possède des biens en « la paroisse de Saint-Clair, proche de l'église » (U. Chevalier, *Regeste Dauphinois*, t. 2, n° 7819); le texte intégral précise « à savoir les endroits du château de La Tour près de l'église de Saint-Clair » (Marcellier, *Inventaire Viennois*, III, 304).
4. *Cartulaire de Léoncel*, 31, n° 26; le terme de mandement qui apparaît au XI^e siècle désigne les nouveaux ressorts territoriaux constitués autour du château.
5. La baronnie est mentionnée pour la première fois en 1262 (*Deuxième cartulaire de la Chartreuse de Porte*, 25).
6. Terre de La Tour, énumération des châteaux: 8 B 359, 1319, 8 B 270, (v. 1335).
7. Rattachement de la Terre de La Tour au Dauphiné en 1305 (Archives départementales de l'Isère, B 3164); bailliage de la baronnie de La Terre de La Tour (*Baylliviatum baronie Terre Turris*), (1338-42), U. Chevalier, *Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné*, Lyon, Brun, 1874, p. 70.

De ce centre administratif, économique et militaire majeur du Bas-Dauphiné, il ne subsiste aujourd'hui que peu de vestiges médiévaux visibles⁸. Dans le second fascicule édité en 1930-1, Marius Riollet étudie le mandement de La Tour dans sa dimension administrative et définit sa géographie en référence aux travaux de Pilot avec une proposition de datation « au XIII^e vraisemblablement » puis complète la description avec différentes pièces jusqu'au XV^e siècle⁹. L'ouvrage d'André Denier, publié quelques années plus tard, embrasse l'histoire de la ville des origines à la période contemporaine; il met en place une série de jalons au travers desquels s'esquisse la cité médiévale¹⁰. Nous avons sélectionné deux comptes de châtelainie qui présentent la particularité d'inaugurer une forme nouvelle d'enregistrement des recettes, par lieux, puis, par lieux et par personnes, et nous informent de la composition territoriale de la ville et du mandement à la fin du Moyen Âge¹¹. L'intérêt d'une telle démarche est de restituer au travers d'une vision synchronique l'organisation spatiale du territoire de la ville et de la châtelainie dans sa perception médiévale.

PRÉSENTATION DES SOURCES

La série de comptes de châtelainie de La Tour-du-Pin débute en 1313 et se poursuit jusqu'en 1489. Au résumé succinct qui caractérise la présentation des premiers comptes succède une formulation plus détaillée des recettes et un classement de celles-ci en rubriques¹². À

-
8. Un tertre sur le site du château, des éléments d'architecture urbaine.
 9. M. Riollet, *Histoire de La Tour-du-Pin et des onze villages voisins*, fascicule I, Saint-Rambert-l'Île-Barbe (Rhône), aux frais de l'auteur, s.d. [1930], 15 p.; fascicules II, III et IV, Bourgoin, Ginet, 1931, resp. 12 p., 9 p., 14 p.; Pilot, *Dictionnaire géographique*, article « La Tour ».
 10. A. Denier, *La Tour-du-Pin, Terre des Dauphins*, Lyon, imp. « Salut public » et Grenoble, édition de la Revue *Les Alpes*, 1938, 44 p.; réédition, Bourgoin, A. Guilhem, 1966, 178 p.
 11. Les comptes étudiés sont répertoriés sous les cotes 8 B 289 et 8 B 292, des Archives départementales de l'Isère. Sauf mention explicite, les sources mentionnées sont conservées aux ADI.
 12. Par exemple 8 B 388, 1377-8: blé (*frumentum*), froment de première qualité (*siligo*), avoine (*avena*), vin, poules et chapons (*galline, pollati, caponis*), cire, fromage, poivre, deniers; ce sont régulièrement les mêmes rubriques à quelques variantes près.

partir de 1390 apparaît, pour chaque rubrique, une répartition des recettes par lieux puis, pour l'exercice finissant en 1392, par lieux et par personnes et ce au moins jusqu'en 1408¹³. On peut penser que cette nouvelle présentation est directement en lien avec l'ordonnance de la Chambre des comptes de janvier 1384 qui régleme l'exercice comptable des officiers delphinaux¹⁴.

LA CHÂTELLENIE

Présentation

Le compte de châteltenie de 1390 (*Computum castellenie Turris Pini*) rendu par noble André Poysiat¹⁵ mentionne vingt-quatre localités dont douze sont qualifiées de paroisses¹⁶; celui de 1392, rendu par le même officier, corrobore ces données tout en ne présentant que dix localités dont cinq – déjà citées en 1390 – sont dénommées paroisses¹⁷. Nous avons retenu l'ordre de présentation et la formulation du premier compte :

Saint-Clair (*Apud Sanctum Clarum*, qualifiée de paroisse plus loin), La Tour-du-Pin, (subdivisée en trois espaces sur lesquels nous reviendrons ultérieurement), ville et paroisse de Saint-Didier (*in villa et parrochia Sancti Disderii*), paroisses de Sainte Blandine et Montagnieu (*in parrochiis Sancte Blandine et Montagniaci*), Vaux et Mornas (*Apud Vaux et Mornas*), La Thivolière, Sérézin, Vallin (*Apud Tyvelleriam, Cyrisinum, Vaillinum*), garnison de la paroisse de Cessieu (*in stabilita parrochia Seyssiacaci*), paroisses de Toirin, Roche, Seudin (*in parrochia de Toyrino, Rupibus et Seudino*), paroisses de Chantilin, Cuissin et La Chapelle (*Chanteillinii, Chusini et Capelle*), Le Suet (*Chuelles*), Dolomieu (*Dolomiacum*), Montceau (*Monceaulx*), Passeron,

13. Par la suite une interruption marque la série jusqu'en 1423.

14. Anne Lemonde, *De la principauté delphinale à la principauté royale. Structure et pouvoir en Dauphiné au XIV^e siècle*, thèse de doctorat, Grenoble, 2000, p. 504-5, p. 615.

15. En 1383, Antoine Poysiat [sic] est châtelain de La Tour-du-Pin (8 B 285, fol. 187).

16. 8 B 289, fol 462-475 c'est-à-dire sans inclure la partie « Lods et ventes » qui fournit des précisions géographiques à l'intérieur des localités ci-dessus.

17. Cela tient à la nature même des sources comptables qui mentionnent exclusivement les lieux concernés par l'exercice fiscal en cours.

(*Passeyron*), Charpenay (*Charpenerum*), Feidellin (*Feidellini*), lieu Cormorose (*loci Cormorose*), Verel (*Verellini*).

Éléments d'analyse



Châtellenie de La Tour-du-Pin
D'après le compte 8 B 289, 1390
Lieux mentionnés
Echelle 1/200000, carte orientée
A. PERRIN, 2001.

Ces localités ont toutes perduré à l'exception de la paroisse de Chuzin qui a totalement disparu¹⁸. *Feidellini* reste non identifiée¹⁹. Les villages qualifiés de paroisses sont actuellement des communes à l'exception de Chantilin qui est désormais un hameau (commune de Saint-Jean-de-Soudain); elles forment en grande partie le canton actuel de La Tour-du-Pin²⁰. Toirin et Roche constituent une unique commune Rochetoirin et Montceau a fusionné avec Ruy (Ruy-Monceau). Seudin forme Saint-Jean-de-Soudain. Certains villages ont changé d'emplacement au XIX^e siècle, c'est le cas notamment de Saint-Clair, dont le centre administratif et religieux est transféré du plateau à la vallée de Bièze, et Saint-Didier qui, du lieu-dit Les Morts, se réorganise dans la vallée (à un

18. L'église de Chuzin est mentionnée en 1172 (Vellein, *op. cit.*); le terrier de 1504 indique *in parrochie Chussini loco dicto in Iris* (Bibliothèque municipale de Grenoble, B 6321); Iris est un hameau à 3 km au nord de Saint-Jean-de-Soudain (IGN, *La Tour-du-Pin*, 3232 ouest, Paris 1985, 1/25000).

19. J.J.A. Pilot de Thorey et U. Chevalier, *Dictionnaire topographique de l'Isère*, 1921; *Dictionnaire des communes*, Berger-Levrault, 1976; *Répertoire des hameaux et lieux-dits*, Archives départementales de l'Isère; Carte IGN, *La Tour-du-Pin*, *op. cit.*; IGN, *Bourgoin-Jallieu*, 3132 E, Paris, 2000, 1/25000.

20. Sérézin est aujourd'hui une commune (Sérézin-de-La-Tour) qui appartient au canton de Bourgoin-Jallieu; Dolomieu est actuellement une commune bien qu'elle ne soit pas dénommée « paroisse »; la terminologie est indicative et n'est pas strictement fiable: ainsi dans le compte de 1392, Chantilin, Chuzin et La Chapelle n'ont pas la qualité de paroisses.

kilomètre à l'est). Vaux, Mornas et Vallin relèvent de la commune de Saint-Victor-de-Cessieu, La Tivolière de celle de Cessieu, Le Suet, Passeron et Charpenay de Saint-Clair-de-La-Tour; Cormorose de Le Passage, Verel de Saint-André-le-Gaz (le *Saint-André-Paludis* médiéval²¹).

Le territoire de la châtelainie tel que nous le présentent ces sources, fort de douze paroisses, est particulièrement imposant en taille. Exactement à la même période, un dénombrement de feux mentionne onze paroisses (*parrochie*), les mêmes que celles des comptes ci-dessus à deux nuances près: Chantilin et Chuzin ne sont pas mentionnées et Monceau est qualifiée de paroisse²². En 1404-5 – soit une dizaine d'années plus tard – la châtelainie de La Tour est la deuxième du *demaine de Viennoys et terre de La Tour* par son nombre de feux (424) après Crémieu (439) et la *cité* de Vienne (600)²³.

LA VILLE DE LA TOUR-DU-PIN

La ville se présente sous une forme tripartite *in villa Turris et in stabilita Burgi, in stabilita de Tryaux, in stabilita Burbry*. Le terme *stabilita*, qui désigne une garnison²⁴, est employé à Cessieu *in stabilita parrochia Seyssiacaci* – nous l'avons vu plus haut – mais n'apparaît pas pour les autres villes telles que Quirieu, Pont-de-Beauvoisin, pourtant villes frontalières, ni dans les autres bourgs (La Côte-Saint-André, Crémieu, Morestel, Revel, Beaurepaire, Les Avenières, La Balme, Bourgoin)²⁵. La visite des fortifications de la ville en 1417 mentionne la *porta de Treaux* et la *porta de Borbio* pour lesquelles est ordonnée la construction d'un pont-levis²⁶. Le compte 8 B 292 de 1392 qui est

21. B 2964, fol. 17, 1346-7.

22. B 2726, entre 1392-5: La Tour, Saint-Clair, Saint-Didier, La Chapelle, Saint-Jean de Soudin (*Sancti Johannis de Sodino*), Toirin et Roche, Sainte-Blandine, Montagnieu, Cessieu, Montceau (*Moncellis*).

23. U. Chevalier, *Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné*, Lyon, Brun, 1874, p. 240.

24. J. F. Niermeyer, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Pays-Bas, Leyde, Brill, 1954-1964.

25. 8 B 292, 1392.

26. B 3122, 1417, sont de même cités trois autres portes ou portails de ville: *porta d'Eveu, portale de Labes, porta Abbatis*.

nominatif permet de mieux percevoir la composition quantitative et qualitative de ces trois garnisons; la population soumise au cens comprend pour chacune de ces entités entre 45 et 47 patronymes; il s'agit donc d'unités de même envergure. Dans la « ville de La Tour et dans la garnison du bourg » résident notamment trois prêtres (seigneurs Cristini de Molendino, Meyret, Bretet *presbyteris*), le seigneur Girard, le seigneur Guillaume Chambaro *praecentor ecclesiae Viennensis*, et Haczó, notaire. Dans « la garnison de Bourbre » que l'on trouve dénommée aussi *in parrochia Burbi*²⁷ prennent place notamment le seigneur Jean de Musy, deux clercs (Rosset et Charin), un notaire (Rossat). Quatre notaires vivent dans la garnison de Triaulx²⁸ (Lentzo; Barat; Maître Francisco Latizo, notaire fils de Stéphane, notaire; Magnin), le seigneur Jean de Muse, et le seigneur Guillaume Chambarat, *praeceptor Viennensis*²⁹. La garnison du bourg est marquée par la présence de trois prêtres et l'officier de l'église de Vienne; celui des Triaulx est caractérisé par une forte représentation de notaires. En 1423, on mentionne le carrefour (ou la place publique *trivium*) de Triaulx d'où part un chemin du côté du château en face duquel se trouve la halle de la ville (*ala fori*) où l'on ordonne la construction de la salle d'audience de justice du dauphin³⁰. Cet espace de Triaulx caractérisé par la halle constitue le pôle urbain des instances décisives de la châtellenie en interaction avec le pôle castral. Différents indices autorisent sa localisation sur la première terrasse en dessous du château³¹.

Ce découpage ternaire de la ville n'apparaît pas dans le dénombrement de feux effectué à la même époque où l'on inscrit simplement *in villa Turris* en tête de la liste des noms³². Cela tient-il à la nature même des sources? La terminologie employée dans les comptes de châtellenie

27. 8 B 292, fol. 591; cas isolé qui s'apparente à une inadvertance.

28. Pour tous ces noms propres l'orthographe fluctue fréquemment.

29. Sans doute le même que précédemment (fol. 585, ville de La Tour, garnison du bourg).

30. 8 B 314, fol. 228, 1423.

31. A. Denier (*op. cit.*, p. 22): les halles furent construites en 1292 à côté de l'église (sans mention de sources; l'église occupe de même la première terrasse); la topographie restituée des lieux dans laquelle la jonction des chemins est clairement perceptible (avant les travaux de la fin du XIX^e siècle), reconstitution-montage à partir des cadastres de La Tour-du-Pin et Saint-Clair, 1836 dans A. Perrin, *Le château de la Tour-du-Pin au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise, 1996-7, p. 125 (consultable aux ADI).

32. B 2726, 1392-5

à partir de 1390 présente une forte connotation militaire. Ne serait-ce pas là la vocation du lieu? En effet, la ville ne semble pas abriter de sièges administratifs delphinaux significatifs hormis ceux du ressort de la châtelainie³³. La présence d'un domaine castral exceptionnel, fort d'une enceinte dotée de douze tours³⁴ corrobore cette hypothèse. Le château verrouille les positions delphinales dans cette région en conflit séculaire avec la Savoie. En 1324, on lève une taille à Vizille pour envoyer une *stabilita* en Terre de la Tour³⁵. Anne Lemonde précise que « l'apparition de garnisons de mieux en mieux organisées a été un des faits marquants de la fin du principat d'Humbert II » avec la constitution d'une « frontière extrêmement forte », d'un « véritable glacis que l'on construisit de la sorte entre 1360 et 1380, à l'avant de tous les points sensibles des limites de la principauté³⁶ ».

Cette opération de spécialisation d'un lieu – ici en ville-citadelle – est le retentissement militaire d'une conception unifiée de la principauté dans laquelle la fonction de chaque partie sert le tout. Ne peut-on de même reconnaître dans cette disposition, une préfiguration des villes de garnison du XVIII^e siècle³⁷?

33. C'est ce qui ressort très clairement à la lecture du travail récent d'Anne Lemonde (*op. cit.*): pour la période étudiée (1319-1407) la ville ne se distingue pas comme lieu d'audition des comptes, ni de réunion du Conseil delphinal (p. 439), ni comme lieu de résidence des gouverneurs (p. 430) ou des lieutenants mandés par les français (p. 429); ce n'est pas la résidence de prédilection de Guigues VIII ni de Humbert II, pourtant seigneurs de La Tour-du-Pin. Le bailli est châtelain de Quirieu en 1340-2 et non de La Tour-du-Pin (UC, *op. cit.*, p. 62).

34. A. Perrin, « Le château médiéval de La Tour-du-Pin », *La Pierre et l'Écrit*, 2000, p. 53-73.

35. A. Lemonde, *op. cit.*, p. 215; en 1336, 34 chevaliers et clients sont en garnison à La Tour (*ibid.*, p. 231); à partir de 1360 « un caractère régulier est donné à ce type d'armée de défense » (*ibid.*, p. 609); en 1362, il existe un capitaine de la Terre de La Tour (*ibid.*, p. 577).

36. *Op. cit.*, p. 609.

37. R. Favier, *Les Villes du Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Grenoble, PUG, coll. « La Pierre et l'Écrit », 1993, p. 156.

BIBLIOGRAPHIE

- Chevalier U., *Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné*, Lyon, Brun, 1874.
- Chevalier U., *Cartulaire de l'Abbaye de Bonnevaux*, Grenoble, Allier, 1889.
- Chevalier U., *Cartulaire de l'abbaye de Notre-de-Dame de Léoncel*, Montélimar, 1869.
- Chevalier U., *Regeste Dauphinois*, Valence, 1913-1926.
- Denier A., *La Tour-du-Pin, Terre des Dauphins*, Lyon, imp. « Salut public » et Grenoble, édition de la Revue « Les Alpes », 1938, (44 p.) ; réédition, Bourgoin, A. Guilhem, 1966, (178 p.)
- Dictionnaire des communes*, Berger-Levrault, 1976.
- Favier R., *Villes du Dauphiné du XVII^e au XVIII^e siècles*, Grenoble, PUG, 1993.
- Lemonde A., *De la principauté delphinale à la principauté royale. Structure et pouvoir en Dauphiné au XIV^e siècle*, thèse de doctorat, Grenoble, 2000.
- Niermeyer J. F., *Mediae latinitatis lexicon minus*, Pays-Bas, Leyde, Brill, 1954-1964.
- Perrin A., « Le château médiéval de La Tour-du-Pin », *La Pierre et l'Écrit*, 2000.
- Pilot de Thorey J.J.A. et Chevalier U., *Dictionnaire topographique de l'Isère*, 1921.
- Riollet M., *Histoire de La Tour-du-Pin et des onze villages voisins*, fascicule I, Saint-Rambert-l'Île-Barbe (Rhône), aux frais de l'auteur, s.d. [1930], 15 p.; fascicules II, III et IV, Bourgoin, Ginet, 1931.
- Vellein G., *Notice sur Saint-Theudère*, Grenoble, Imprimerie Saint-Bruno, 1930.